

FORMATION

Assistant de service social



UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6

Le Diplôme d'État d'Assistant de Service Social est un diplôme de niveau 6 délivré conjointement au nom du ministère chargé des Affaires Sociales et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (*Arrêté et Décret du 22/08/2018*).

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'Assistant de Service Social exerce dans le cadre d'une mission de protection de l'enfant ou de l'adulte et agit avec les personnes (ou groupes de personnes) pour améliorer leurs conditions de vie ou restaurer leur autonomie. Dans une démarche éthique et déontologique, il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

L'Assistant de Service Social est force de propositions pour la conception des politiques sociales ainsi que pour les orientations générales et les missions développées par l'organisme qui l'emploie. L'Assistant de Service Social exerce dans les services sociaux des fonctions publiques : État (administrations, Éducation nationale, Justice...); fonction publique hospitalière (hôpitaux) et territoriale (conseils généraux, communes...); organismes de protection sociale (CAF, Caisse d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole); associations et les services Ressources Humaines des entreprises...

PRÉREOUIS

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- être éligible à Parcoursup;
- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation ;
- avoir obtenu le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou au moins justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- avoir obtenu un diplôme de niveau 4 du secteur de l'action sociale ou du paramédical.

OBJECTIFS

- Développer et acquérir des méthodologies d'intervention professionnelle en travail social dans un cadre éthique et déontologique.
- Développer la capacité d'analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social.
- Développer et acquérir des compétences en communication professionnelle dans le cadre d'un travail social.
- Développer la capacité d'impulser des dynamiques de travail interinstitutionnelles, des partenariats et des réseaux.



DURÉE DE LA FORMATION: 3 ANS

Une formation professionnelle en formation initiale, en contrat d'alternance ou en formation continue, et ce que le candidat relève de Pôle Emploi, d'un employeur ou d'un CPF de transition professionnelle.



MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation

• Inscription, selon votre statut, sur Parcoursup ou sur notre site Internet : www.irtsparisidf.asso.fr



• Satisfaire à l'épreuve orale de sélection

Nature de l'épreuve de sélection : oral d'admission visant à apprécier les motivations du candidat.

Informations complémentaires: l'admission est valable 1 an (sous conditions).

MODALITÉS DE FORMATION:

THÉORIQUE

1740 heures

- Bloc de compétence 1 : Intervention sociale individuelle
- Bloc de compétence 2 : Intervention sociale collective
- Bloc de compétence 3 : Diagnostic social territorial
- Bloc de compétence 4 : Analyse de l'environnement social, familiale et territorial
- Bloc de compétence 5 : Expression et communication écrite et orale
- Bloc de compétence 6 : Communication professionnelle en travail social
- Bloc de compétence 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels
- Bloc de compétence 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

PRATIQUE

1820 heures

1^{re} année: 1 stage de 8 semaines

2º année: 1 stage de 22 semaines (orientation ASI, accompagnement social individualisé)

3º année: 1 stage de 22 semaines (orientation TSC, travail social collectif)

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Les apprentissages sont évalués de différentes façons : contrôle continu, certifications en centre de formation, stage, mémoire de pratiques professionnelles (DRIETTS, épreuve nationale) ...

• Au titre de l'acquisition d'ECTS (niveau gradé Licence) :

Des modalités d'évaluation formatives sont proposées à l'écrit et à l'oral pour la validation des modules semestriels (devoirs sur table, restitutions d'écrits individuels et/ou de groupe, participation, assiduité...) en complément de l'évaluation formative.

• Au titre du DEASS :

Organisation de certifications internes en centre de formation tout au long de la formation pour validation du DEASS ainsi qu'une épreuve nationale (DRIETTS): le mémoire de pratiques professionnelles. L'équipe pédagogique accompagne en individuel et en collectif les étudiants dans la préparation de chacune des certifications.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'architecture de formation s'articule sur un principe d'alternance intégrative, c'est-à-dire en alternance avec des cours théoriques en centre de formation et des temps de stage pratique sur site qualifiant auprès d'un ASS diplômé d'État et/ou d'un travailleur social diplômé (stage TSC-3º année).

TARIFS

• Frais de sélection : Oral 90 €

Droits d'inscription et frais de scolarité : 569 €

• Coût de la formation : 12 €/heure de formation soit 20 880 €

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

VOIE CLASSIQUE:

Formation financée par le Conseil Régional d'Île-de-France.

VOIE CLASSIQUE/STATUT STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Se renseigner auprès de Pôle Emploi (allocation chômage).

SITUATION DE MAINTIEN DE SALAIRE / STATUT Stagiaire de la formation professionnelle

Pour les agents de l'État, des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière : depuis la loi de décentralisation du 1er janvier 2005, les règles de financement de la formation professionnelle excluent toute participation des conseils régionaux pour les personnels en « maintien de salaire » pendant leur congé formation. Un devis de formation sera établi à votre employeur.

ALTERNANCE:

• Contrat d'apprentissage :

renseignements auprès du CFA du Social : cfadusocial@parmentieridf.fr

 Contrat de professionnalisation: un devis de formation peut être demandé au bureau de la vie scolaire (ou téléchargeable sur notre site internet).





NOMBRE DE PLACES EN FORMATION:

• Établissement de Paris : 60 places dont 49 financées par la Région IDF

• Établissement de Melun : 25 places dont 20 financées par la Région IDF

CONTACTS

IRTS PARIS 145 avenue Parmentier 75010 Paris

Responsable de filière

Dalila MECHAHEB 01 73 79 51 62 dmechaheb@parmentieridf.fr

Secrétaires pédagogiques

Corinne CHENAIL 01 73 79 51 32 cchenail@parmentieridf.fr

Aiqba SHAKOOR 01 73 79 51 50 ashakoor@parmentieridf.fr

Service admission

01 73 79 51 13 admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE 01 73 79 51 19 mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN

8 bis, rue Eugène Gonon 77000 Melun

Responsable de filière

Linda SADAN 01 78 49 60 47 Isadan@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Jessica VENDEUIL 01 78 49 60 05 jvendeuil@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10 admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Aurélie MULARD 01 78 49 60 19 amulard@parmentieridf.fr

CALENDRIER D'ADMISSION



Pour les candidats éligibles à Parcoursup :

- Les inscriptions se font sur Parcoursup (pour une inscription en formation initiale ou en apprentissage) à partir de janvier 2024.
- Les entretiens d'admission s'échelonnent d'avril à mai 2024.

Pour les candidats hors Parcoursup, l'épreuve orale se déroule entre janvier et juin 2024.

La rentrée est prévue pour septembre 2024.

Sous réserve de modification. Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.

INDICATEURS 2022

Établissement de Paris :

• Taux de réussite : 95%

 \bullet Taux de remplissage : 88%

• Taux d'abandon : 3%

• **Nombre de la place :** 60 places dont 49 financées par la région IDF

Établissement de Melun :

Taux de réussite : 81%
Taux de remplissage : 85%
Taux d'abandon : 8%

• **Nombre de la place :** 25 places dont 20 financées par la région IDF









